

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.-
RÉSIDENCE DU RUANDA.-

ACCUSÉ DE RÉCEPTION .

Je soussigné (Nom et Grade)

BAYINGANA Théodore Assistant Médecin

déclare avoir reçu à la date du ... 29 juillet 1961
un exemplaire de la lettre n° 2494/Pers du 14
juillet 1961 de Monsieur le Président du Conseil.-

A Buigana le 29/7/ 1961.

Signatice



N.B. Le présent accusé de réception est
à retourner directement à la Résidence
du Ruanda.-